



Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

MDA

..... En résumé

Les SESSAD interviennent auprès des enfants ayant une reconnaissance de handicap et orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Il apporte aux familles conseils et accompagnement.

Il favorise l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des équipes de professionnels aux métiers divers.

Le soutien des SESSAD prend des formes variables selon les besoins de l'enfant .

par exemple :

- intervention d'un éducateur spécialisé, ou d'un enseignant spécialisé, qui apporte une aide spécifique à l'élève handicapé qui lui permettra de reprendre, en situation individuelle ou en petit groupe, des apprentissages difficiles pour lui.
- Pour les enfants de moins de six ans, un conseil et un accompagnement des proches de l'enfant (approfondissement du diagnostic, traitement, rééducation...)

Selon leur spécialité, ces services peuvent porter des noms différents :

- **SESSAD** : service d'éducation spéciale et de soins à domicile (déficience intellectuelle/autisme/ troubles envahissants du développement)
- **SSEFIS** : service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (déficients auditifs) ;
- **SERDAA** : service d'éducation et de rééducation à domicile pour aveugles et amblyopes.
- **SESSD-APF** : service d'éducation et de soins spécialisés (handicap moteur)
- **SSSAD HANDAS** : service de soins et d'aide à domicile (polyhandicap).

•

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile en Mayenne (PDF - 885.35 Ko)

[Déposer une demande de droits à compensation](#)